

# Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie

Numéro 33 (2002)

Varia

Pierre Crépel

## Documents sur Pierre Mouchon et l'Encyclopédie, conservés à Bâle

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

### Référence électronique

Pierre Crépel, « Documents sur Pierre Mouchon et l'Encyclopédie, conservés à Bâle », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* [En ligne], 33 | 2002, mis en ligne le 13 décembre 2006. URL : <http://rde.revues.org/index423.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Société Diderot

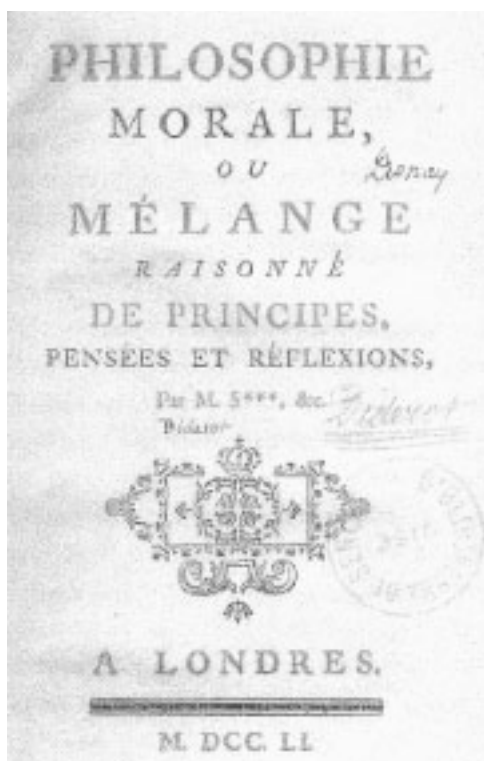
<http://rde.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://rde.revues.org/index423.html>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

Tous droits réservés



## DOCUMENTS SUR PIERRE MOUCHON ET L'ENCYCLOPÉDIE, CONSERVÉS À BÂLE

Comme nous l'avons annoncé dans le numéro précédent (RDE 31-32, « Faut-il brûler le pasteur Mouchon ? », p. 201-232), voici quelques documents relatifs à Pierre Mouchon, auteur de la *Table de l'Encyclopédie*. Dans le présent numéro, nous transcrivons des manuscrits conservés aux Archives d'État de Bâle-Ville. Dans le prochain (RDE 34), nous donnerons des extraits de lettres conservées à la Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève.

Rappelons, pour la bonne compréhension de ce qui suit, que le Genevois Pierre Mouchon (1733-1797) est élu le 4 novembre 1766 deuxième pasteur de l'Église française de Bâle, qu'il y prend ses fonctions en mars 1767, et qu'élue pasteur à Genève le 6 mars 1778 il revient dans sa ville natale au printemps de cette année-là. C'est lors d'un voyage à Genève à l'automne 1772 que Mouchon se voit proposer par Cramer et De Tournefort de confectionner une *Table de l'Encyclopédie*, ce qu'il va réaliser, entièrement à Bâle, dès son retour. Vers le printemps 1777, Mouchon reçoit commande d'ajouter à sa *Table* un travail analogue pour le *Supplément*. Il commence cette tâche à Bâle et la termine à Genève. L'ensemble de la *Table* paraît en 1780.

Nous renvoyons à notre article de RDE 31-32 pour la description et l'évaluation du labeur du pasteur Mouchon, ainsi que pour la bibliographie.

Nous n'avons dépouillé systématiquement à Bâle et à Genève que les documents relatifs aux années 1772-1780. Il est fort possible que, dans les manuscrits antérieurs ou postérieurs, se trouvent des passages relatifs à d'autres aspects de l'*Encyclopédie* que la *Table*, ou évoquant des souvenirs divers : ils peuvent donc échapper ici.

Pour ce n° de RDE, nous reproduisons trois ensembles :

1) La lettre de vocation de Pierre Mouchon (8 novembre 1766). Cette lettre est antérieure à la période considérée, mais elle est indispensable pour connaître les occupations du pasteur.

2) Des extraits de lettres de Pierre Mouchon (PM) à Peter Ochs (PO) qui nous renseignent sur ses idées générales et son rapport au co-directeur de l'*Encyclopédie* (D'Alembert).

3) Deux extraits de lettres de Pierre Mouchon à Isaak Iselin, dont le lien avec l'*Encyclopédie* est plus ténu.

Nous avons limité les commentaires au minimum, et les avons indiqués en petits caractères.

1) *Lettre de vocation de Pierre Mouchon (8 novembre 1766)*  
(Staatsarchiv Basel-Stadt, PA 141 Q)

Monsieur et très honoré frere !

Comme il a plû à la Divine Providence d'appeller Monsieur Chavannes nôtre digne Pasteur a remplir la Chaire de Professeur en Théologie dans l'Académie de Lausanne, et qu'en consequence il a obtenu la demission de sa charge le 12 sept. passé ; il étoit du Devoir de nôtre charge de lui donner un successeur pourvû des Qualités propres à le remplacer. C'est dans cette intention qu'après plusieurs conférences tenues a ce sujet et après que vous vous êtes déclaré que vous acceperiez avec plaisir la vocation qu'on vous adresseroit, Nous nous sommes assemblés conjointement avec Messieurs les Scholarques sous la Presidence du ven : Grand Doyen de nos Eglises le 4<sup>e</sup> Novembre 1766 pour proceder a l'Election d'un Pasteur. Ce fut là, comme vous le sçavés, qu'après l'Invocation du Saint Nom de Dieu, ayant egard aux pieuses Intentions que vous avés manifestées en faveur de nôtre Eglise, aux temoignages distingués, qui vous ont été rendus, aux Preuves que / vous avés données de vôtre capacité et de vos Talens dans l'excellent Discours que vous avés prononcé dans nôtre Eglise le 2 Nov.<sup>b</sup> passé ; enfin à l'esperance que selon les vûes du souverain Pasteur de nos Ames vous travaillerez avec tout le zèle dont un vrai Ministre du Seigneur doit être animé, a l'Edification du cher Troupeau, qui vous sera confié. C'est par ces considerations que vous fûtes nommé et élu unanimément pour Pasteur de nôtre Eglise, Election sur laquelle nous prions Dieu de vouloir repandre sa Benediction et exaucer les voeux qui dès lors furent faits en vôtre faveur.

Cette Election vous ayant été annoncée de bouche, nous vous adressons la presente Lettre de Vocation pour vous instruire Monsieur et très honoré Frere ! touchant les fonctions que vous aurés a remplir et le salaire que vous recevrés annuellement :

1<sup>o</sup> Tous les Dimanches il se fait deux sermons dans nôtre Eglise, l'un le matin et l'autre le soir. Le Jeudi matin une Priere accompagnée de Lecture de l'Ecriture Sainte, et des reflections de feu Mr Osterwald. Ce n'est que depuis peu qu'on a introduit ces Prieres en place des catéchismes Oratoires, qui se faisoient les Jeudis. Le Ven : Consistoire s'étant néanmoins reservé le pouvoir de retablir les choses sur l'ancien pied lorsque les circonstances le demandoient et qu'on le jugeroit a propos. Il se fait en outre dans nôtre Eglise un Sermon de Preparation la veille des

Saintes Cènes qu'on y celebre six fois l'année. / Le Jeudi Saint, le Jour de l'Ascension, le Jour de Noël et le premier Jour de l'An, deux sermons et les Jours de Jeûne trois sermons ; tous les samedis et les Lendemain des trois grandes fêtes de Noël, Pâques et Pentecotes, des Prieres suivant les formulaires réglés pour cela et introduits dans nôtre Eglise avec les Arguments et Reflexions qui sont en usage à Neufchatel & ailleurs ; Dans les autres Prieres Ecclésiastiques on ne se sert que des formulaires de la Liturgie de Neufchattel.

2° Le Pasteur qui ne fait pas la Priere du Jeudi donne le même Jour à 11 heures dans sa Cure un Catechême familier aux jeunes gens soit de la ville soit des Etrangers qui s'y rendent.

3° Messieurs les Pasteurs prennent la peine d'examiner les Pauvres passants François réfugiés pour leur assigner l'Aumone dont il les jugeront dignes.

4° Vous partagerés egalemant Monsieur & très honoré Frere, toutes ces fonctions avec vôtre digne Colleague Monsieur Jean François Bournet de Lausanne, en sorte que vous cimentes d'autant mieux l'Union fraternelle qui doit regner entre vous, vous serés tous deux d'un rang egal, sans aucune preeminence l'un sur l'autre, avec cette reserve neanmoins que celui qui aura preché le Matin soit Moderateur au Consistoire pendant la semaine.

5° Vous serés outre cela obligés suivant nos anciens reglemens de vous entr'aider reciproquement dans l'exercice de vos fonctions, l'orsqu'il surviendrait à l'un ou à l'autre, quelque cas de maladie ou d'autre de même necessité.

6° De plus pour une grande satisfaction de nôtre Auditoire vous precherés alternativement avec Monsieur vôtre / Colleague les Dimanches matins et soir, à moins qu'il n'y ait une raison particuliere et valable pour vous empêcher de suivre cet ordre.

Nous ne vous detaillons pas les visites des Maisons, familles, malades et autres fonctions Pastorales, persuadés que vos Lumieres & vôtre Zèle vous en diront plus que nous ne pouvons le faire.

À l'égard des honoraires nous avons trouvé bon Monsieur & très honoré Frere, de les mettre dans une parfaite egalité entre Messieurs nos deux Pasteurs comme suit. Comme la Pension qui n'étoit du tems de feu Mrs Osterwald et Cellier que de 450 Livres d'ici, ou de 900 Livres de France a été augmentée du tiers depuis par la libéralité de nos seigneurs jusqu'à la concourrance de 200 Ecus de France de 6 Livres la piece, faisant pour chacun de Mess<sup>rs</sup> nos Pasteurs une Pension Annuelle de 1200 Livres de France, on a fait cette augmentation dans la vûe et à condition, que Messieurs nos Pasteurs en cas de maladie, d'indisposition, ou d'autres raisons quelconques qui pourroient les empêcher de remplir leurs fonctions par Eux mêmes, Ils ayent à se pourvoir de suffragants à leurs propres fraix & depends, ce touttefois avec l'agrément du ven : consistoire, sans qu'au sujet d'un tel suffragant, Ils puissent former de demande ni à titre de subvention ni de gratification, ou presents. Cependant pour l'adoucissement de cet Article il a été réglé depuis peu, que dans les maladies graves et de durée, on aura pour Messieurs nos Pasteurs tous les egards possibles.

Vous aurés donc Monsieur & tres honoré frere ! à commencer depuis l'Epoque de vôtre arrivée ici et de vos services dans nôtre Eglise [1°] le Benefice annuel de six cens livres Baloises ou de Douze cens Livres de France comme dit est 2° Vous aurés de la part de nos Seigneurs annuellement / six sannes [?] de vin et douze sacs d'Epeautre. 3° Vous aurés en outre vôtre Logement dans le cloître 4° Au cas que dans la suite vous trouviez plus d'expedient d'accepter une autre Vocation |: ce que nous désirons n'arriver jamais:| vous serés obligé d'en avertir le ven : Consistoire trois mois d'avance avant que de pouvoir quitter nôtre Eglise, afin que nous ayons le tems d'y pourvoir.

C'est à ces conditions et sur l'assurance que Nous vous donnons que vous trouverés en nous toutes les Dispositions d'Estime de consideration et d'amitié que vous pourrés desirer, que nous vous invitons à prendre part au Ministère auquel le Ciel vous appelle. Nous vous prions même vû les circonstances, où se trouve nôtre Eglise et le besoin pressant qu'Elle a de vôtre secours de hater vôtre rétour ici le plus qu'il vous sera possible et d'être persuadé de nôtre empressement à vous posséder ici, et des sentimens des plus distingués avec lesquels nous avons l'honneur d'être

Monsieur et très honoré Frere !  
 Vos très humbles et très obeissants serveurs  
 Le Pasteur et les Anciens de l'Eglise française de Bâle

Basle ce 8<sup>e</sup> Nov<sup>b</sup> 1766

[signé]  
 Jean François Bournet Pasteur  
 J. Jacques Dacofin Cons<sup>er</sup> et Ancien  
 Zeslin Cons<sup>er</sup> et Ancien  
 Nicolas Deucher [?] cons<sup>er</sup> et ancien  
 Jeremie Raillard D<sup>r</sup> et Prof<sup>r</sup> comme Ancien  
 Bernard Fischer [?], ancien  
 Daniel Merian Ancien

## 2) *Lettres de Pierre Mouchon à Peter Ochs*

Ces lettres sont maintenant conservées aux Staatsarchiv Basel-Stadt.

Cote PA 633c A 1.3 fasc. 123-138

(Source originale : Familienarchiv His (FAH), Basel. Nachlass des Peter Ochs und Akten zur Geschichte der Familie Ochs und His. Besitzer : Prof. Dr. Eduard His, Basel, aujourd'hui PA 633)

Elles ont été publiées, mais malheureusement de façon incomplète<sup>1</sup>, dans Gustav Steiner (hergestellt und eingeleitet von), *Korrespondenz des Peter Ochs (1752 -1821)*, 3 Bände, Basel, 1927, 1935, 1937 (cote Universitätsbibliothek Basel : Hist Zs 22a) ; nous sommes donc revenu aux autographes :

Ces 16 lettres sont toutes en français. En voici les cotes exactes en PA 633c, lieux d'envoi, dates, numéros et pages dans le t. I de G. Steiner. L'adresse du destinataire n'est pas toujours indiquée ; en principe PO est à Hambourg jusqu'en 1774. La lettre 43 est adressée à Strasbourg et les 62, 67 à Leyde.

Les quelques informations suivantes, sur Peter Ochs (1752-1821), sont tirées de l'« Einleitung » de Steiner, t. 1, p. XXXI-CCXLI

§ VI, p. 58-68 : P. Ochs est à Bâle (1769-1770) avec sa famille à partir de l'automne 1769 (il a 17 ans)

§ VII, p.68-73 : il est à Hambourg (1770-1774)

§ VIII, p. 73-89 : il est à Bâle (1774-1776) pour ses études

§ IX, p. 89... : « Wanderjahre » (Leyde, 1776-1778 ; Paris, 1780, etc.)

1. « Im literarischen Nachlass von Ochs haben sich 16 Briefe Mouchons, zum Teil eigentliche Abhandlungen, erhalten. Sie fallen in die Zeit zwischen dem ersten basler Aufenthalt von Ochs (1769) und seiner Wiederkehr im Jahre 1776. Sie sind zu umfangreich, als dass sie vollständig könnten abgedruckt werden. » (p. 62)

fasc. 123	Bâle	1er février 1770	lettre 2, p. 1-2
fasc. 124	“	26 février 1770	3, p. 2
fasc. 125	“	13 décembre 1770	4, p. 2-4
fasc. 126	“	7 mars 1771	6, p. 5-7
fasc. 127	“	28 mai 1771	8, p. 9-10
fasc. 128	“	23 août 1771	9, p. 10
fasc. 129	[“]	[août] 1772	13, p. 13-19
fasc. 130	Bâle	21 décembre 1772	14, p. 19-27
fasc. 131	[“]	août 1773	16, p. 28-30
fasc. 132	Bâle	18 octobre 1773	21, p. 35-37
fasc. 133	“	9 novembre 1773	22, p. 37-38
fasc. 134	“	10 février 1774	25, p. 39-41
fasc. 135	“	27 janvier 1775	43, p. 61
fasc. 136	“	22 août 1776	62, p. 83-84
fasc. 137	“	1er octobre 1776	67, p. 89-90
fasc. 138	“	19 décembre 1776	70, p. 98-100

*Citations de passages de lettres de PM à Peter Ochs (PO)<sup>2</sup>*

Le jeune et enthousiaste PO consulte PM sur ses études, son avenir, etc. PM, qui s'ennuie à Bâle et a gardé l'essentiel de ses relations avec Genève, est heureux de trouver quelqu'un de motivé à Bâle, il lui répond en détail sur toutes sortes de sujets (commerce, richesse, droit, littérature, morale et religion, etc.). Les discussions sur la richesse semblent particulièrement intéressantes.

Lettre 4 (1er février 1770)

Visiblement, Peter Ochs parle habituellement allemand<sup>3</sup>, mais PM ne connaît pas cette langue : « sans entendre moi-même l'allemand » (p. 3)

Lettre 6 (7 mars 1771)

« Mais que vous dire aussi ? Que fournit Bâle ? Et quand il fournirait, retranché dans ma solitude, que saurais-je de ce qui s'y passe ? On élit des Meisters, des Ratshers, des baillis ; on parle de visites, de mariages, de soupers, tout cela ne me touche guère : Je vois d'ici le monde en perspective et cette perspective ne me tente guère. Au fond, le bonheur n'est qu'une affaire de sentiment ; le plus heureux des hommes est celui qui peut donner à ses sentiments agréables le plus de continuité, et le plus estimable celui qui sait le mieux associer ces sentiments à la vertu ou les faire en dépendre. Voilà les seuls avantages où j'ai droit de viser, et si je peux les acquérir loin du tracés, c'est, ce me semble, encore un bien de plus. La fortune a fermé pour moi ses écluses, la renommée n'a et n'aura jamais de trompette pour moi ; je me resserre dans ma sphère, et si la base de mon bonheur n'est pas immense, en aura-t-elle moins de solidité ? (p. 7)

Lettre 8 (28 mai 1771)

On notera dans cette lettre deux informations anecdotiques, mais illustratives des entraves que peut rencontrer dans son travail encyclopédique ;

2. Nous conservons la numérotation de Steiner ; les numéros manquants sont relatifs à d'autres correspondants que Mouchon.

3. Il écrit un excellent français, comme le montrent d'autres manuscrits.

« Mr Bournet a été absent pendant six semaines, Ergo j'ai été dépositaire de la double autorité pastorale, de la double charge de sanctifier des gens qui ne s'en soucient guères. »  
 « j'ai inoculé la petite vérole à quatre marmots de ma famille »

#### Lettre 13 ([août] 1772)

Longue et intéressante lettre où PM indique d'abord son désaccord sur « l'apologie du commerce » de PO, puis répond prudemment, mais longuement, à une question de PO sur les lectures qu'il lui conseille :

« J'ai cru, Monsieur, qu'en commençant par quelque ouvrage qui vous montrât sous un seul point de vue et comme d'un coup d'œil un tableau général de la philosophie et des objets qu'elle renferme, cette première occupation serviroit d'abord à vous former une méthode, à vous montrer l'enchaînement des objets entr'eux, à dissiper cette confusion dont vous vous plaignez et à mettre de l'ordre dans vos connoissances. Ce seroit comme la mappemonde où l'on ne voit que les grandes parties, et où, après avoir vu les masses principales, on entre ensuite dans les détails. Le quatrième volume des *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie* de M. D'Alembert me semble propre à remplir ce but. Vous attachant donc à l'ordre établi dans cet abrégé, je ne conseillerois de ne faire succéder vos autres lectures que selon cet ordre [...] »

Suivent des conseils de lecture dans cet ordre : l'*Essai analytique sur l'âme* de Charles Bonnet, l'*Emile* de Rousseau, la *République* de Platon (traduction française de 1762), *Entretiens de Phocion* par Mably,

« En continuant de suivre l'ordre qu'a observé M. D'Alembert dans les Elémens de philosophie, vous trouverez divers articles intitulés *Morale des législateurs, des Etats, du Philosophe* [...] »

*De l'esprit* par Helvétius (mais il met en garde contre certaines erreurs), *Lettre sur les Anglais, sur les Français et sur les voyages* par Muralt ;

« La contemplation de la nature de Mr Charles Bonnet, Auteur de l'*Essai analytique sur l'âme* dont j'ai parlé ci-dessus ; Ne confondez pas cet ouvrage avec cette impiété qui a pour titre *Système de la nature* (1770) »

*Traité sur la vérité de la religion chrétienne* (1730) par Vernet, *Recherches sur le christianisme* par Charles Bonnet

#### Lettre 14 (21 décembre 1772)

Elle nous indique que PM a « fait à Bâle une absence de deux mois » : il s'agit visiblement de son voyage à Genève.

#### Lettre 16 (août 1773)

« [...] J'ai entrepris un ouvrage prodigieux par sa longueur et très souvent du plus mortel ennui par sa nature. Les éditeurs de l'Encyclopédie qui se réimprime à Genève sur celle de Paris m'ont proposé d'ajouter à cette édition un volume qui doit contenir lui seul l'analyse des dix-sept autres en forme de table et de répertoire pour la commodité des lecteurs. J'ai accepté la proposition, les conditions presentement sont réglées. Mon ouvrage doit se trouver prêt à être imprimé le 31 Decem. 1776. Et en retour de ce travail je dois retirer 500 Louïs et un exemplaire de l'Encyclopedie. Mais qu'un tel salaire sera bien acheté par la continuité de soins et de peine, auxquels cet ouvrage m'engage indépendamment de mes autres occupations, sans avoir presque un seul jour dont je puisse disposer ! Je ne sors presque plus, je vis en reclus, en solitaire ; et quand toutes mes tâches sont finies sur les six ou sept heures du soir, je me trouve fort heureux [...]. »

Lettre 21(18 octobre 1773)

PM explique qu'il ne peut écrire et précise son emploi du temps quotidien :

« [...] Dieu m'est témoin que je ne puis me conduire autrement, que dès le grand matin jusqu'à l'heure du souper, je ne puis très souvent disposer qu'un quart d'heure, et qu'enfin harassé le soir, le cerveau presque desséché par la contention d'esprit dans laquelle je passe ma journée, je n'ai plus ni force ni courage; mon cœur est toujours vivant pour mes chers et bons amis, ma volonté toujours la même, mais la plume me tombe des mains, et je n'ai plus le talent de rien dire. Voilà comment ce léger tableau de ma vie me conduit naturellement à entrer en matière avec vous. » (p. 35)

Lettre 25 (10 février 1774)

Cette lettre comporte une discussion sur « la méthode », puis sur « la politique jointe à la morale », « science pleine d'attraits » qu'il conseille à PO, plutôt que « l'étude de la jurisprudence » que celui-ci envisageait ; elle donne une idée de ses goûts encyclopédiques.

Quelques passages évoquent le repli de sa vie quotidienne :

« [...] visites, sermons, travail forcé, leçons, autres affaires, tout a concouru à m'excéder, à m'accabler, soit par la nécessité de pourvoir à tant de différentes choses, soit par le tourment de sentir à combien d'autres plus essentielles, des inepties, des misères m'ont souvent fait manquer [...] »

« J'ai abandonné plusieurs correspondances ; la votre est l'une des trois que je veux soutenir.

Lettre 43 (27 janvier 1775)

Le passage suivant constitue probablement une allusion à une certaine lassitude relative à la Table :

« Oh ! s'il étoit permis de ne vivre que pour soi-même, (soit dit sans soupçon de grossier épicurisme) comme je disposerois bien autrement les choses qui me concernent dans cet Univers ! Je bannirois tous les gros livres qui, en faisant plier l'estomac et courber la tête ne sont bons qu'à donner maux de dents et rongement d'esprit »

### 3) *Extraits de lettres de Pierre Mouchon à Isaak Iselin*

[Staatsarchiv Basel-Stadt: PA 98, 32 (Iselins Correspondenz, 11), ff 122-133: six lettres]

ff 122-123: Basle, ce 1er Octobre 1768

ff 124: Ce Lundi 24e 7bre 1770

ff 125-126: Basle, ce 16e Nov. 1774

ff 124 (sic): Ce 3e 9bre 1777

ff 127-129: Genève le 24 Juillet 1778

ff 130-131: Genève, le 1. Fevr. 1780

Iselin fait partie des rares Bâlois dont P. Mouchon fréquente la société pendant son séjour de douze ans. Le pasteur, qui le rencontre régulièrement, n'a donc pas de raison de lui écrire, sauf occasionnellement. Aucune des lettres parvenues jusqu'à nous ne concerne l'*Encyclopédie*. Nous reproduisons toutefois

des extraits des deux dernières lettres, écrites de Genève, qui ont un rapport indirect avec notre sujet. Le premier extrait date des premiers jours du retour de PM à Genève ; le second concerne une proposition, dont nous ignorons si elle est liée au bon souvenir que Mouchon a laissé à Bâle ou au respect qu'il aurait acquis grâce à son travail encyclopédique.

ff 127-129.

Genève le 24 Juillet 1778

Mouchon se plaint du déménagement, des visites, etc. qui ont nécessairement accompagné son retour et l'ont empêché de travailler.

« Il seroit impossible de soutenir long-tems le genre de vie que nous avons mené jusqu'à ce jour, il est fatigant pour le corps et n'a rien de satisfaisant pour qui aime le travail et l'ordre. »

ff 130-131.

Genève, le 1. Fevr. 1780

Iselin a proposé à PM une place à Berlin, que celui-ci refuse poliment.

« [...] que vous vous soyez mépris sur mon compte, que vous m'avez jugé fort au delà de ma juste valeur, que vous m'avez cru digne de succéder à Soultzer, voilà qui me surprend au souverain degré [...] »

« [...] l'idée du poste auquel vous voudriez m'appeler, me fait trembler. Faut-il faire ici une confession qui humilie l'amour propre ? Vous m'en dispenserez, je vous prie : Mais vous voudrez bien croire que le sentiment intime que j'ai de moi-même m'engage à prendre naturellement la place qui me convient, et à rester dans cette douce obscurité où nos amis nous tiennent compte de ce qui semble nous mettre tant soit peu au-dessus de la médiocrité.

D'ailleurs, Monsieur, je ne sais point en quoi consistent les devoirs de la place dont vous me faites l'honneur de me parler : et peut être que si je le savais j'en serois effrayé davantage. Veuillez m'en instruire, pour éclairer davantage ma résolution. Fussé-je même en état de devenir un académicien, je suis père de famille & cette considération en emporte un grand nombre d'autres. Pourrai-je réparer les inconvéniens attachés à un déplacement tel que celui d'une famille entière ? Trouverois-je à Berlin les avantages que j'abandonnerois en quittant Genève ? Voilà sur quoi je souhaiterois aussi des lumières & des certitudes [...]. »

Pierre CRÉPEL

## UNE LETTRE (PROBABLEMENT INÉDITE) DE CONDORCET À FRISI

### *Présentation*

Condorcet a entretenu une correspondance assez soutenue avec le mathématicien milanais Paolo Frisi (1728-1784). Malheureusement les lettres de Frisi n'ont jamais été retrouvées ; quant à celles de Condorcet, il n'en subsiste que quelques-unes, car une partie du fonds Frisi (Milan, Biblioteca Ambrosiana [BA], Y 153 Sup ff 367-403, contenant aussi les lettres de Bailly) a mystérieusement disparu ; il y a quelques décennies en 1980, P. Casini n'a pu que constater l'absence de ces lettres qui figuraient au catalogue (emplacement du f 367).